

## Décentralisation musicale

Nous recevons de notre collaborateur Rhené-Baton une intéressante lettre où sont exposées certaines idées que nous approuvons entièrement, sur la Décentralisation et sur l'étude de l'archéologie musicale, des sources de la musique populaire dans chaque province de France. La question, telle que la comprend M. Rhené-Baton, mérite au plus haut point d'être étudiée, et nous serons heureux de publier, dans les colonnes du Courrier Musical, les lettres ou articles, qui nous seront adressés à ce sujet par les musiciens, chefs d'orchestre, critiques musicaux et aussi par nos lecteurs, qui pourront utilement nous donner leur avis.

Pont-Aven le 26 août 1902.

Mon cher directeur,

Je viens d'effectuer un long voyage à travers la Touraine et la Bretagne, — voyage d'autant plus intéressant que je viens d'y trouver de nombreuses merveilles archéologiques au point de vue musical, — merveilles dont je me propose du reste d'approfondir la connaissance ultérieurement. Mais si, au cours de mes pérégrinations j'ai rencontré maints sujets peu connus, je rapporte de mes voyages le souvenir attristant de voir qu'au centre même de tous ces trésors aucune ville ne s'occupe de les rechercher et de les faire connaître.

Il est vraiment désastreux de voir qu'en France, où l'art est porté à son apogée, on ne se préoccupe pas plus sérieusement de cette importante et nécessaire question qu'est la décentralisation ; et il est pénible pour un musicien de constater que des villes extrêmement importantes ne possèdent pas encore d'orchestres sérieusement organisés à l'instar d'Angers, Nancy, Bordeaux, Toulouse et Lyon, pour ne parler que des villes où j'ai séjourné.

Paris, — pour les jeunes compositeurs, — semble être l'unique débouché de leurs productions ! Combien serait plutôt préférable l'idée de se servir des centres provinciaux comme d'un tremplin lançant l'œuvre nouvelle vers les grands concerts de la capitale.

Ce ne sont pourtant pas les éléments qui font défaut. Chaque ville de province est à peu près apte à fournir un orchestre

normal, mais les promoteurs et les organisateurs manquent. Si les mécènes de nos artistes au lieu de s'appliquer à combler d'or et de protection un seul virtuose, voulaient bien consacrer leur argent et leurs influences à la création et à la subvention de sociétés de concerts, que de services ils rendraient à l'art musical !

Pour moi j'envisage l'idée de décentralisation dans ce sens :

Chaque ville devrait posséder une ou deux sociétés symphoniques, à réunion hebdomadaire, qui interpréteraient dans chacun de leurs concerts, — en dehors de deux ou trois œuvres classiques, — uniquement des compositions de jeunes et principalement des natifs de la contrée, tout en laissant une large part aux travaux de reconstitution des anciennes musiques populaires du pays.

Je prends pour exemple la Bretagne parce que je la parcours en tous sens depuis deux mois. Est-ce que chaque ville de cette contrée ne devrait pas posséder un orchestre qui interpréterait pendant six mois de l'année :

- 1° Quelques chefs-d'œuvre classiques,
- 2° Les œuvres des jeunes musiciens Bretons encore inconnus ;
- 3° Des reconstitutions des vieilles mélodies ou danses bretonnes ;
- 4° Quelques œuvres symphoniques de jeunes compositeurs étrangers à la contrée, et dont le talent n'est pas encore assez consacré pour se faire jouer à Paris ?

Le résultat, — je pense, — serait celui-ci :

Eduquer le public de province, le mettre à même de s'intéresser aux productions nouvelles, et en particulier à celles de ses compatriotes ; lui faire connaître et admirer l'archéologie musicale de son pays et enfin, d'après les compte-rendus, de tracer la voie aux chefs d'orchestre de Paris dans leur choix des œuvres modernes à jouer.

Si je vous écris ces lignes, — mon cher directeur, — c'est que pour la réalisation d'une œuvre aussi importante, il faut énormément de propagande, et le concours efficace de bien des plumes autorisées. Les bonnes volontés ne manquent pas en ce doux pays de France, mais il faut les stimuler, — puis ensuite les encourager en relatant scrupuleusement les résultats de leurs efforts.

Le *Courrier musical*, par son impartialité me semble tout indiqué pour commencer

une utile campagne en faveur de la décentralisation, — et par sa sincérité est apte à provoquer les mécènes à s'occuper d'une œuvre qui serait excessivement utile au développement de la nouvelle école française.

Le programme que j'indique est tout à fait arbitraire, et nullement étudié ; à mes camarades de la rédaction d'étudier avec moi la réalisation de ce projet et la meilleure route à suivre pour le faire éclore !

Je voudrais également que les lecteurs compétents du *Courrier* donnent leur avis et la marche à suivre, selon eux, pour créer des sociétés symphoniques dans les contrées où ils se trouvent. C'est en s'entraïdant, les uns les autres, que l'on peut arriver à un résultat.

J'espère, mon cher directeur, que vous voudrez bien vous occuper personnellement de cette question, et l'appuyer de votre compétence.

RHENÉ-BATON.

